

CONTEXTE

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A), créé en 2018, est un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux – EPAGE - en charge de :

- la gestion des milieux aquatiques, de la biodiversité et de la ressource en eau
- la prévention des inondations

au service de l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

Son territoire couvre environ 50 % du bassin versant total de la rivière d'Ain, en intégrant les cours d'eau et zones humides des bassins du Suran, de l'Albarine, du Lange-Oignin, de la Basse Vallée de l'Ain, ainsi que la rive droite du fleuve Rhône et ses affluents au sud du territoire, soit environ 1 700 km² et 1 300 km de cours d'eau.

STRATEGIE

La stratégie 2020-2026 du SR3A s'applique sur tout le territoire SR3A :

- 1 – Acquérir des connaissances structurantes pour l'action publique de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques pour définir des objectifs à moyen et long terme sur la prévention des inondations, une démarche prospectiviste et adaptation au changement climatique et une définition des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau du bassin-versant
- 2 – Assurer la proximité d'un service aux collectivités et aux acteurs locaux
- 3 – Exercer pleinement ses compétences selon une stratégie d'intervention ambitieuse déclinée dans des plans d'actions (Plan d'actions de Prévention des Inondations, Place à la biodiversité !, Plan de gestion de la ressource en eau, Plan de gestion Stratégique des Zones Humides, Plans de gestion Espaces Naturels Sensibles, Natura 2000
- 4 - Asseoir la légitimité du SR3A

Les principes de mise en œuvre sont la place centrale des élus, la proximité, la transversalité et la concertation.

PAPI

Le territoire du SR3A est concerné par les risques d'inondation (débordements de cours d'eau, torrentielles, remontées de nappe) et souhaite s'engager pleinement dans sa compétence de prévention des inondations.

A ce jour, environ un tiers des communes fait l'objet de plan de prévention des risques d'inondation (44 sur 150). Le SR3A est devenu gestionnaire de 6 ouvrages hydrauliques ou systèmes d'endiguement classés.

Pour apporter une réponse intégrée, cohérente et globale sur cet enjeu, le SR3A s'est engagé dans un Plan d'Action de Prévention des Inondations. Depuis octobre 2022 le SR3A a lancé le programme d'études préalables au PAPI travaux.

Le SR3A est maître d'ouvrage (ou en co-maîtrise d'ouvrage) de 34 des 36 fiches actions du PEP portant sur :

Axe 0 : animation, concertation, élaboration du PAPI

Axe 1 : études historiques, plateforme forme de connaissance ; études hydrauliques de cours d'eau ou de points noirs, sensibilisation, concertation et information du grand public et des communes

Axe 2 : surveillance, suivi, anticipation des crues

Axe 3 : mise en œuvre des PCS et retour d'expériences

Axe 4 : analyse des documents d'urbanisme et diffusion de connaissance

Axe 5 : Diagnostics globaux et individuels de vulnérabilité

Axe 6 : Schémas intégrés de gestion du risque inondation des sous bassins versants Lange/Oignin, Albarine et Buzin et synthèses bibliographiques sur les autres sous bassins

Axe 7 : Dossiers d'autorisations d'ouvrages de protection ((EDD, démarches foncières...)

L'État, les EPCI et les communes sont maîtres d'ouvrages (2 actions) ou co maîtres d'ouvrages (7 actions) de 9 actions du PEP portant sur l'information préventive, la prévision des crues, la gestion de crise, urbanisme, diagnostics globaux ou individuels de vulnérabilité.

POSTE ET MISSIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre des études préalables au PAPI, le SR3A recrute un(e) chargé(e) de projet pour travailler en binôme sur la prévention des inondations.

Les missions générales sont :

- Participer à la mise en œuvre des compétences et de la stratégie du SR3A dans le respect des principes de proximité et de transversalité

- Ecouter, conseiller, accompagner, proposer : élus du SR3A, les EPCI membres, les communes et les acteurs.
- Conduire des projets sur l'ensemble du territoire SR3A dans un souci permanent de dialogue.

En mode projet avec les agents de l'équipe et les élus du SR3A, vous assurerez les missions principales suivantes :

Mise en oeuvre du Programme d'études préalables au PAPI

En complémentarité du chargé de projet en poste :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage (ou co-maîtrise d'ouvrage) des études et travaux qui relèvent des compétences du SR3A particulièrement sur les fiches actions concernant la sensibilisation, concertation et information du grand public et des communes.
- Mobiliser et accompagner les autres maîtres d'ouvrage

Gestion des ouvrages

- Réaliser, en binôme, les suivis périodiques des ouvrages et mettre en œuvre les programmes d'entretien identifiés,

Animation gouvernance PAPI

- En lien avec le chargé de projet prévention des Inondations, participer à la préparation et à l'animation des réunions et groupes de travail techniques et de concertation : COPIL, COTECH, etc;

Référent prévention des inondations au sein du SR3A

En complément des actions du PEP ;

- Suivre l'élaboration et/ou révision des documents d'urbanisme et rédaction d'avis technique SR3A / CLE sur le volet prévention des inondations
- Participer à l'élaboration et la révision des Plan de prévention des risques inondations du territoire et rédaction des avis techniques
- Coordonner, mettre en oeuvre le protocole de suivi de crues du SR3A (observatoire des crues)
- Contribuer à l'observatoire des milieux du SR3A sur le domaine des crues et de la prévention des inondations par le suivi et la mise à jour des données
- Veille technique, scientifique et réglementaire sur le domaine de référence.
- Participation à la vie collective du syndicat

RELATIONS FONCTIONNELLES

Dans le cadre de ses missions, l'agent est en lien avec l'ensemble de ses collègues agents pour la vie collective et des équipes projets. L'agent est en lien avec la directrice pour toute question liée aux ressources humaines.

L'agent travaille avec les élus concernés par les projets sur lesquels il agit et peut être amené à produire des notes ou faire des présentations au Président, aux membres du bureau exécutif ou du comité syndical.

Dans le cadre des projets, l'agent est également amené à travailler avec le public, les acteurs locaux, les partenaires techniques, financiers et institutionnels ainsi que les prestataires (bureaux d'études, entreprises de travaux).

Les astreintes surveillance des ouvrages de prévention des inondations sont en cours de mise en place. Ce poste est visé par les astreintes.

Le (la) chargé d'études sera amené à assumer des astreintes de surveillance des ouvrages de protection et niveau d'eaux lors d'épisodes de crues.

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

Poste titulaire, liste d'aptitude ou à défaut non titulaire (contrat 3 ans) en référence à catégorie A de la fonction publique (cadre d'emploi des ingénieurs) ou technicien territorial (catégorie B) avec expérience souhaitée.

Formation

- Supérieure / bac+5 à dominante hydraulique et/ou environnementale et/ou gestion de crise

Savoir

- connaissances de la réglementation et des acteurs liés aux risques, à la prévention des inondations, à la gestion des ouvrages, à la gestion de crise, (classement des ouvrages, dossiers d'autorisation environnementales, intégration dans les documents d'urbanisme)
- Connaissance du formalisme PAPI et des modalités de financement associées,
- Connaissance des acteurs de la GEMAPI et de la gestion des risques,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et des marchés publics,
- Des connaissances en modélisation hydraulique à surface libre (TELEMEC, HEC RAS), en hydrologie et hydrométrie (réseaux de mesures, capteurs de niveaux, repères de crues..) seraient un plus,
- Concertation

Savoir-faire

- Travail en mode projet
- Capacité rédactionnelle,
- Animation et gestion de réunions

Qualité et compétences requises

- Avoir le sens de l'écoute et du contact
- Sens du travail en équipe
- Fortes qualités relationnelles,
- Aptitudes pédagogiques, à la vulgarisation et à la synthèse,
- capacité à travailler en autonomie et à rendre compte, sens de l'organisation, esprit d'initiative, dynamisme, rigueur

Autres :

- Maîtrise des outils informatiques courants (suite bureautique), gestion de base de données et SIG
- Permis B

Rémunération

La rémunération est basée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, un régime indemnitaire et une politique d'action sociale (CNAS, chèques déjeuners, participation prévoyance ou mutuelle) sont en vigueur au SR3A.

Poste à temps plein, basé à Ambérieu en Bugey (Ain ; 01)

Prise de poste

le plus tôt possible

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les personnes intéressées par cette fonction devront faire parvenir leur candidature (lettre de motivation + CV) par écrit à :

Monsieur le Président

SR3A

15 Rue Marcel Paul,

01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

ou par courriel à recrutement@ain-aval.fr au plus tard **le 6 novembre 2023.**

Les candidatures sont étudiées au fur et à mesure de leurs arrivées.

Lettres et CV libellés de la manière suivante : NOM-CV.pdf et NOM-Candidature.pdf

Référence à porter sur votre candidature (objet courrier et courriel) :

Offre_Chargé_projet_PI

Pour tout renseignement sur les missions, vous pouvez vous adresser à THICOIPE Céline, directrice, au 04.74.37.42.80.